

FINISTÈRE À GAUCHE, FINISTÈRE POUR TOUS!

PENN AR BED A GLEIZ, PENN AR BED D'AN HOLLI



février 2007

Cher-e camarade,

J'ai souhaité que le groupe « Finistère à gauche, Finistère pour tous » du Conseil général établisse un **bilan de son action chaque année**, et non plus seulement à la seule occasion des Congrès fédéraux de notre parti.

Il me semble en effet important que chaque militant-e socialiste qui le désire puisse **avoir rapidement accès à une information synthétisée des politiques** que les Conseillers généraux de gauche mènent en Finistère.

De 1998 à 2004, notre majorité s'est consolidée : nous sommes aujourd'hui 35 élus à siéger sur les bancs de notre groupe (contre 19 pour la droite).

Le prochain renouvellement de notre assemblée se fera en 2008 (pour la moitié des sièges). D'ici là, nous devons travailler ensemble pour que de nouveaux cantons rejoignent le camp majoritaire et que de nouveaux camarades enrichissent nos débats au Conseil général.

Pour participer à ce mouvement collectif, chacun doit au préalable connaître l'essentiel des politiques aujourd'hui mises en œuvre sur le département : le **bilan 2006** qui suit y contribuera, je l'espère, tout comme le **site Internet du groupe** que je vous invite à consulter régulièrement : <http://finistereagauche.org/>.

Amitiés socialistes.

Roger MELLOUET
Président du groupe

Le **développement durable** est certainement le dossier qui a marqué l'année 2006. Cette démarche, qui se veut globale, pose 3 principes :

- le développement,
- le progrès social,
- le respect de l'environnement.

Désormais, chacune de nos décisions devra s'inscrire dans le respect de ces principes. Citoyens du monde, nous devons prendre notre part de responsabilités en la matière et mobiliser le Conseil général sur ces enjeux. Mais l'action publique ne suffira sans doute pas : cet effort doit être démultiplié par l'engagement personnel de chacun d'entre nous. A notre échelle, nous travaillons à convaincre nos partenaires et l'ensemble des Finistériens de l'importance de ce chantier.

C'est une nouvelle méthode de travail et d'analyse qui est aujourd'hui proposée, qui ne se limite pas à « repeindre en vert » nos politiques départementales. Le développement durable est une vision globale de la société sur le long terme, une réhabilitation de l'intérêt général, une solidarité exprimée envers tous les humains, par delà les frontières, par delà les générations.

Tout le budget du Conseil général a vocation, à terme, à être utilisé dans le respect de ces 3 principes du développement durable.

Les faits marquants de 2006 par secteur

Les informations qui suivent n'ont pas pour objet de faire une présentation exhaustive des politiques départementales mais bien de présenter les objectifs généraux poursuivis et de mettre en lumière les éléments nouveaux qui ont jalonné l'année passée.

1) **SOLIDARITE**

Cette compétence est prédominante au sein des politiques départementales. Elle représente d'ailleurs plus de 60% de notre budget annuel et concerne notamment l'action sociale, l'enfance et la famille, les personnes âgées ou handicapées, le logement et l'insertion.

Le 1^{er} janvier 2006, nous avons ouvert la **Maison départementale des personnes handicapées**, à Quimper (organisme unique pour l'information et la coordination sur la prise en charge des personnes handicapées). Nous nous sommes également engagés à rendre accessibles aux **personnes à mobilité réduite** les espaces naturels et les itinéraires de randonnée.

Une évaluation de nos programmes en faveur de la **petite enfance** a été réalisée afin de mieux orienter nos soutiens à venir pour développer l'accueil des 0-3 ans sur l'ensemble du territoire départemental.

La politique d'**insertion** a également marqué 2006 : nous avons adopté en juin un plan départemental d'insertion 2006-2011. Autour de 3 orientations majeures (renforcer les solidarités, construire une économie solidaire, améliorer la qualité du service public), nos priorités concernent les allocataires du RMI (57 M€ pour le financement de l'allocation et

un nombre de contrats d'insertion en nette progression), l'offre d'insertion (103 actions pour 3 000 bénéficiaires) et l'insertion des jeunes (création du dispositif « avenir jeunes 29 », fonds commun Conseil général – Etat).

2) EDUCATION ET CULTURE

Nous attachons une importance particulière à l'égalité des chances et donc à l'accès de tous aux savoirs. Les conditions d'enseignement et de vie scolaire (bâtiments des collèges et transport des élèves), le développement culturel et les objectifs de l'éducation populaire sont au cœur de nos préoccupations.

Au cours de l'année, nous avons accueilli les **agents TOS** (personnel technique, ouvrier et de service) des collèges (suite au transfert de compétences décidé par le gouvernement). Nos responsabilités envers les collèges sont de fait de plus en plus importantes : depuis 1986, nous avons en charge la construction, la rénovation et l'entretien des bâtiments ; depuis 2004, nous avons de nouvelles missions : accueil, entretien, restauration et hébergement dans les collèges ; sectorisation ; recrutement et gestion des TOS.

Un **observatoire « collèges »** est aujourd'hui chargé de veiller aux évolutions de la population collégienne et d'être ainsi une aide à la décision pour le Conseil général.

Nous avons décidé la création d'un **64^{ème} collège public**, à Plabennec.

3) AMENAGEMENT ET INFRASTRUCTURES

La qualité du réseau routier et ferré facilite les désenclavements, donc une plus grande ouverture aux autres. La mobilité individuelle participe à l'insertion sociale et professionnelle de chacun. Le développement du transport collectif est l'un des leviers à actionner pour mieux respecter notre environnement. Autant d'axes de travail que nous privilégions en Finistère.

Nous avons poursuivi notre politique de développement des **aires de covoiturage** et des **transports collectifs** (car à 2€ notamment), ainsi que notre mobilisation pour l'amélioration de l'offre du **transport en train** (ligne Quimper-Brest et Quimper-Brest à 3h de Paris).

Nous avons aussi poursuivi notre programmation des **aménagement portuaires** (notamment à Audierne, Douarnenez, Lesconil et Loctudy) et des **grands travaux** (contournement nord ouest de Quimper, pont de Térénez, barrage de Guily Glaz...).

4) ENVIRONNEMENT

Le respect de l'environnement est l'un des trois principes du développement durable. Nous ne pouvons pas rester prédateurs de notre propre planète. A notre échelle, nous sommes engagés dans cette volonté de préserver notre cadre de vie commun

(promotion d'énergies alternatives, gestion des déchets, préservation de la qualité de l'eau et de l'air, aménagement des espaces), pour nous et pour les générations à venir.

2006 a vu se mettre en place un débat, souvent difficile, sur la création de **centres de stockage des déchets** dans le département. La situation actuelle (transport de nos déchets à l'extérieur du Finistère) s'apparente à une aberration économique et écologique.

L'**eau** a toujours été un souci majeur de notre majorité (reconquête ou maintien de sa qualité et préservation de la ressource) et implique un travail en partenariat. Tous les acteurs souhaitent aujourd'hui travailler sur des territoires plus grands que les bassins versants actuels, sur la base de projets cohérents avec les prescriptions des Schémas d'aménagement et de gestion des eaux (SAGE).

5) DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

L'action économique est avant tout une compétence du Conseil régional. Toutefois, nous avons voulu nous inscrire pleinement dans le développement économique de notre territoire départemental. Nos soutiens correspondent tous à une priorité : l'emploi, sa création ou son maintien.

Nous sommes partie prenante de **pôles de compétitivité** (partenariat, sur un espace géographique donné, d'entreprises, de centres de formation et d'unités de recherche, pour dégager des projets innovants) et avons soutenu les **filières économiques touchées par les « crises »** qui se sont succédées en 2006.

6) SPORT ET NAUTISME

Le Finistère se caractérise par un niveau de pratique sportive important (30% de la population pratique un sport : 9ème rang des départements français). Le sport "grand public", encadré par de nombreux bénévoles, concerne 255 000 licenciés. Notre politique s'articule autour de trois axes :

- l'éducation physique et sportive en collège,
- l'aménagement du territoire en équipements sportifs,
- le développement partenarial de l'animation sportive.

Symbole du département, la plaisance et le nautisme y tiennent une place particulière. Une étude sur la **plaisance** (état des lieux et perspectives) a été réalisée par Nautisme en Finistère (NEF).

Groupe « Finistère à gauche, Finistère pour tous »
02 98 76 20 24 ou 02 98 76 60 32